

Assemblée générale mixte des Actionnaires

—
IPSEN SA

31 mai 2016



Avertissement

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans cette présentation sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques connus ou non, et d'éléments aléatoires qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. Ces risques et éléments aléatoires pourraient affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs financiers qui sont basés sur des conditions macroéconomiques raisonnables, provenant de l'information disponible à ce jour. De plus, les prévisions mentionnées dans ce document sont établies en dehors d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par le Groupe et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau produit peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence des produits génériques qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais pré cliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné, ou que les autorités réglementaires se satisferont des données et informations présentées par le Groupe. Le Groupe dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses produits, cette situation est susceptible de générer des redevances substantielles ; ces partenaires pourraient agir de telle manière que cela pourrait avoir un impact négatif sur les activités du Groupe ainsi que sur ses résultats financiers. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter les changements qui interviendraient sur les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées. L'activité du Groupe est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Agenda

Marc de Garidel

Président-Directeur général

Agenda

- **Ouverture de la séance et composition du Bureau**
Marc de Garidel
Président-Directeur général
- **Mentions légales**
Olivier Jochem
Secrétaire Général
- **Evènements marquants 2015**
Marc de Garidel
Président-Directeur général
- **Performance opérationnelle et financière 2015**
Aymeric Le Chatelier
Vice-Président Exécutif, Finance
- **Proposition d'affectation du résultat d'Ipsen SA**
Aymeric le Chatelier
Vice-Président Exécutif, Finance
- **Evénements et perspectives 2016**
Marc de Garidel
Président-Directeur général
- **Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques**
Marc de Garidel
Président-Directeur général
- **Présentation de la politique et des éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux (« Say on Pay »)**
Antoine Flochel
Président du Comité des Rémunérations
- **Rapports des Commissaires aux comptes**
Jean-Marie Le Guiner – Deloitte & Associés
Philippe Grandclerc – KPMG
- **Questions écrites et questions de la salle**
- **Présentation des résolutions et vote**
Olivier Jochem
Secrétaire Général

Ouverture de la séance et composition du Bureau

Marc de Garidel

Président-Directeur général

Mentions légales

Olivier Jochem

Secrétaire général

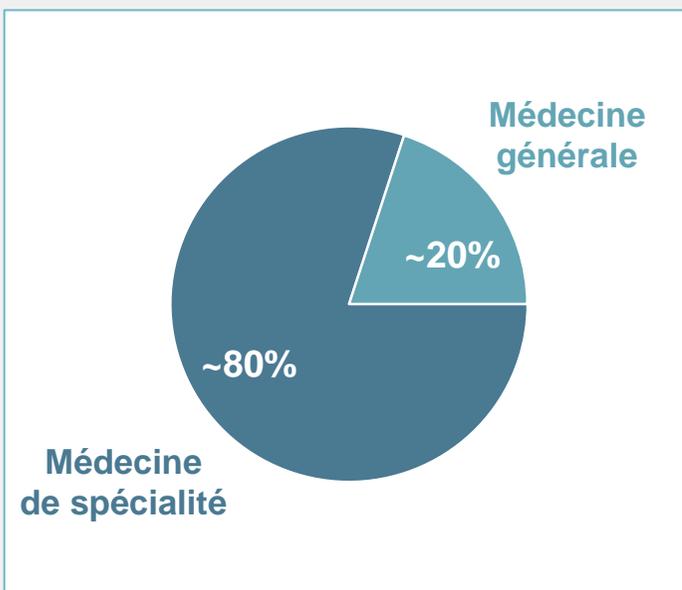
Evénements marquants 2015

Marc de Garidel

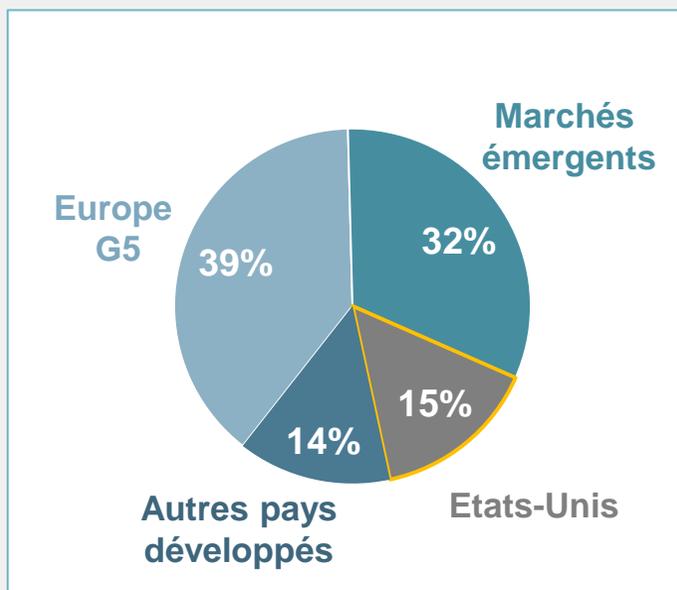
Président-Directeur général

Ipsen, groupe pharmaceutique international de spécialité

Ventes par segment



Ventes par géographie



Principales filiales



Acteur majeur dans les marchés émergents

Etats-Unis, filiale profitable et en pleine croissance

Principales réalisations

1

Déploiement d'une stratégie de focalisation accrue en médecine de spécialité et en médecine générale

2

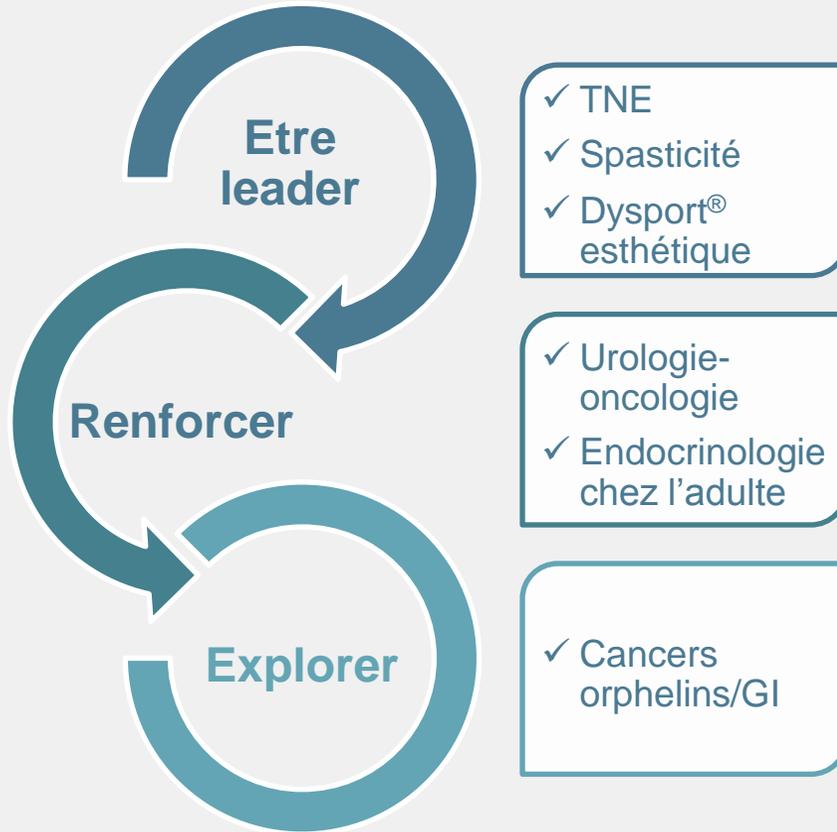
Forte performance opérationnelle tirée par les Etats-Unis

3

Accélération de la croissance externe avec 3 acquisitions / prises en licence (Canbex, Octreopharm, Telesta Therapeutics)

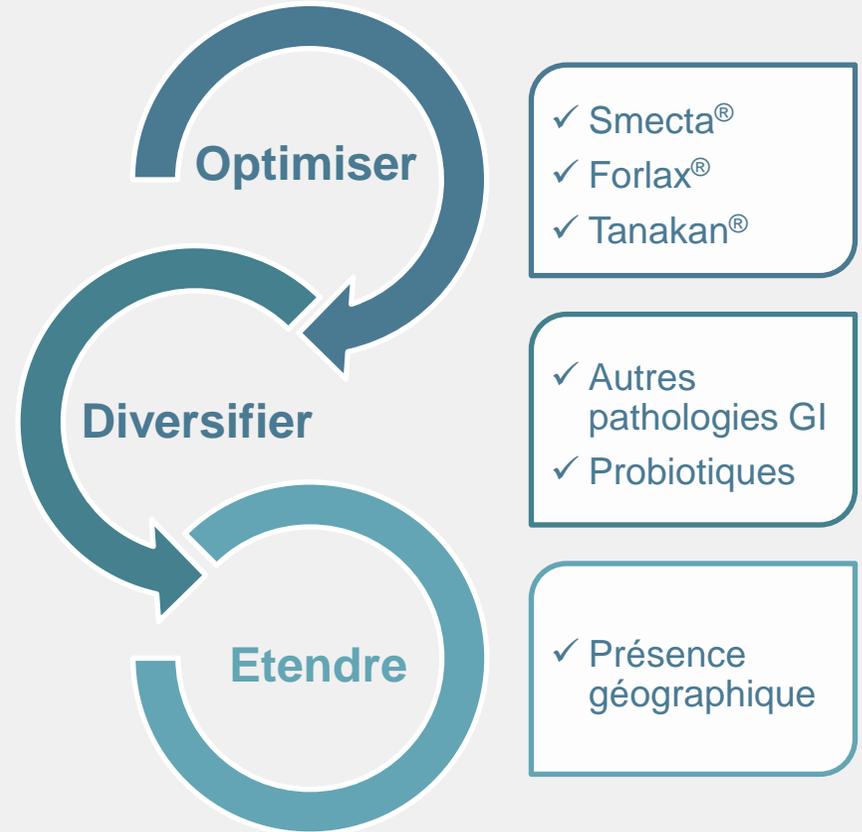
Une stratégie de focalisation pour accélérer la croissance des ventes et de la profitabilité

Médecine de spécialité



Stratégie de niche

Médecine générale



Transition vers un modèle commercial OTx

Excellente performance opérationnelle 2015, en ligne avec les objectifs financiers

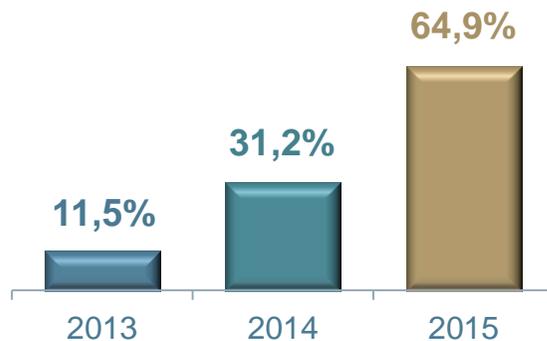
	Objectifs 2015 ⁽¹⁾	Performance 2015
Ventes de Médecine de spécialité ⁽²⁾	≥ 14,0%	+14,4% ✓
Ventes de Médecine générale ⁽²⁾	[-3,0% ; 0,0%]	-1,1% ✓
Marge opérationnelle courante <i>(en pourcentage des ventes)</i>	≥ 22,0%	22,3% ✓

⁽¹⁾ Objectifs financiers 2015 révisés le 31 juillet 2015 – ⁽²⁾ Croissance des ventes d'une année sur l'autre à taux de change constant

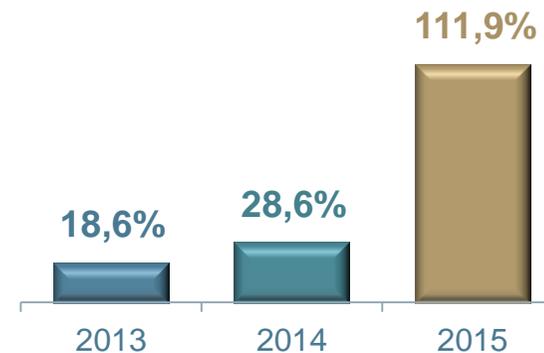
Récente transformation aux Etats-Unis, avec un fort potentiel de croissance

- 1 Renforcement du management et des forces de vente
- 2 Lancement réussi de Somatuline® dans les TNE et préparation du lancement de Dysport® AUL
- 3 Bonne performance de Dysport® en esthétique à travers le partenariat avec Galderma

Croissance des ventes totales aux Etats-Unis⁽¹⁾



Croissance des ventes de Somatuline® aux Etats-Unis



Etats-Unis profitables en 2015, en avance sur les prévisions

En hausse de 44%, le cours de l'action Ipsen a superformé les indices sur l'année 2015



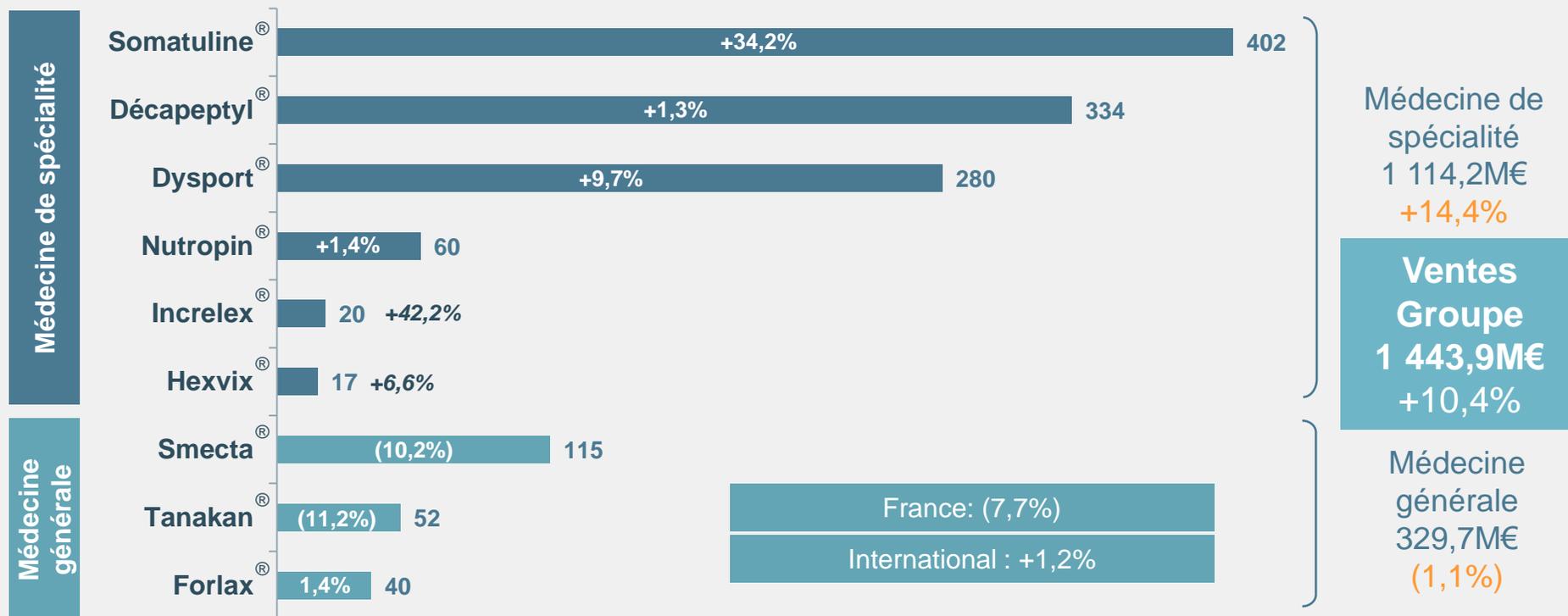
Performance opérationnelle et financière 2015

Aymeric Le Chatelier

Vice-Président Exécutif, Finance

Forte croissance des ventes en 2015

Ventes 2015 (en millions d'euros) – % hors effets de change



Médecine de spécialité tirée par Somatuline[®] (TNE) et Dysport[®] (esthétique)

Médecine générale tirée par l'international, malgré un contexte difficile en Chine / Russie

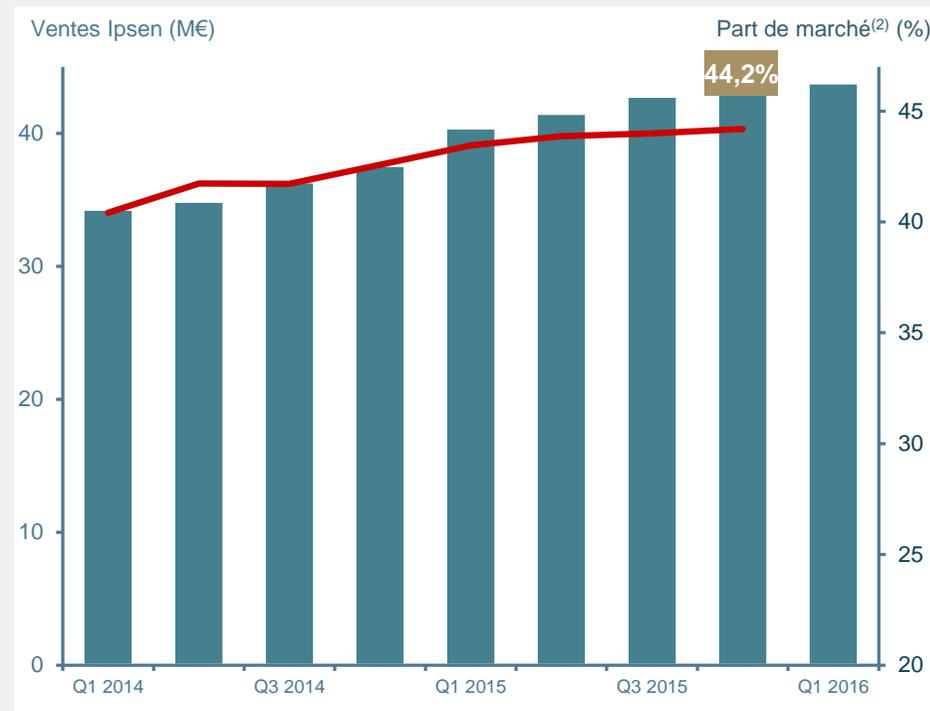
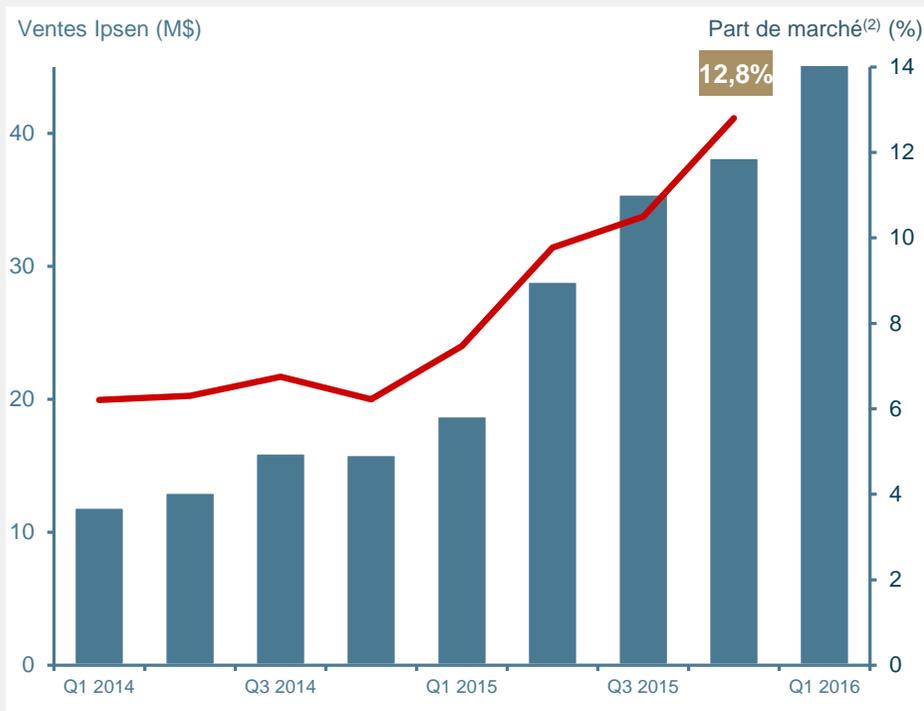
Accélération de la pénétration de Somatuline® dans les tumeurs neuroendocrines aux Etats-Unis et en Europe



Somatuline® – Etats-Unis
Données trimestrielles, toutes indications



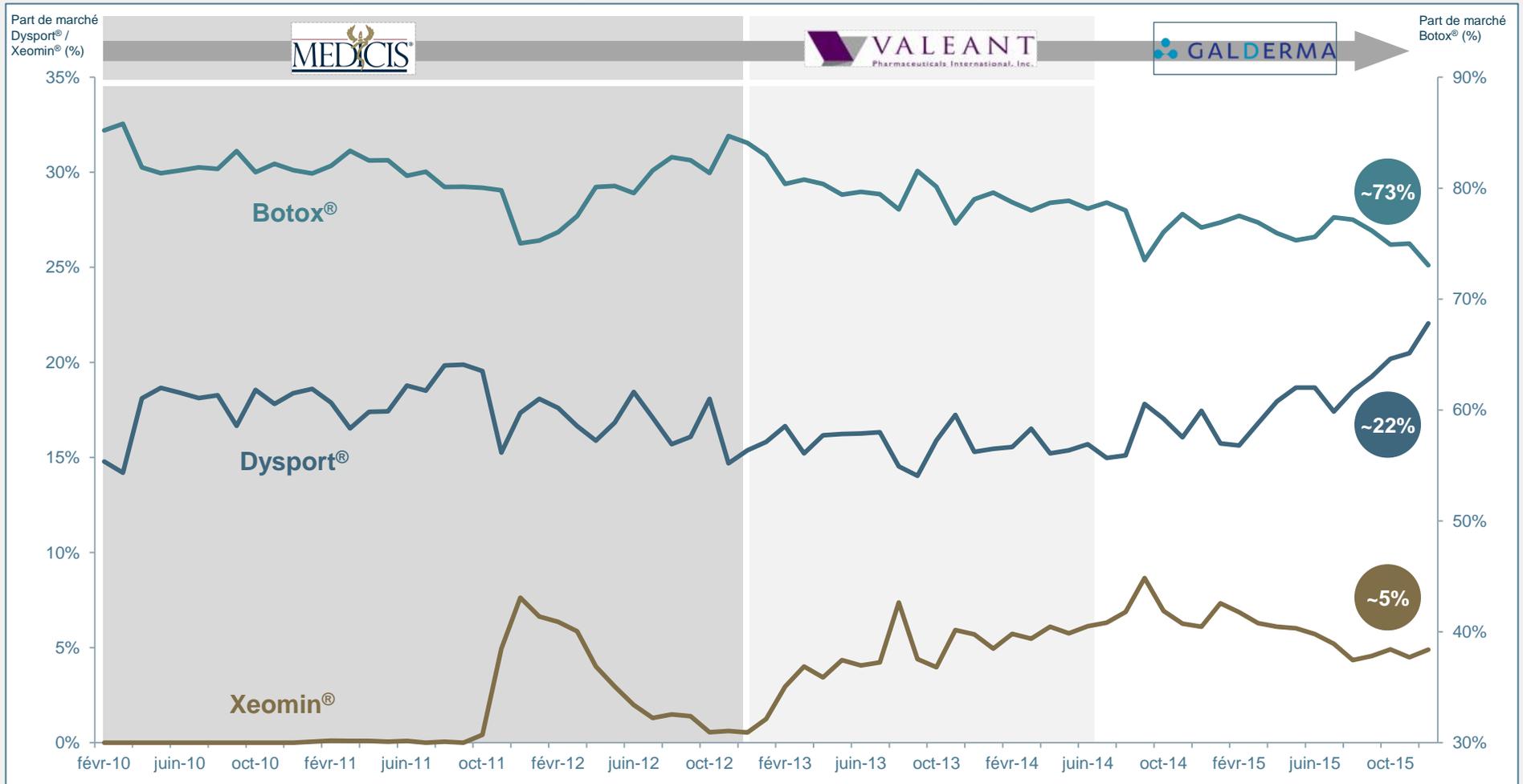
Somatuline® – Europe G5⁽¹⁾
Données trimestrielles, toutes indications



Somatuline® capte une part croissante des nouveaux patients aux Etats-Unis et en Europe

Nombre croissant de patients passant sur Somatuline®

Accélération de la pénétration de Dysport® esthétique aux Etats-Unis depuis la reprise des droits par Galderma



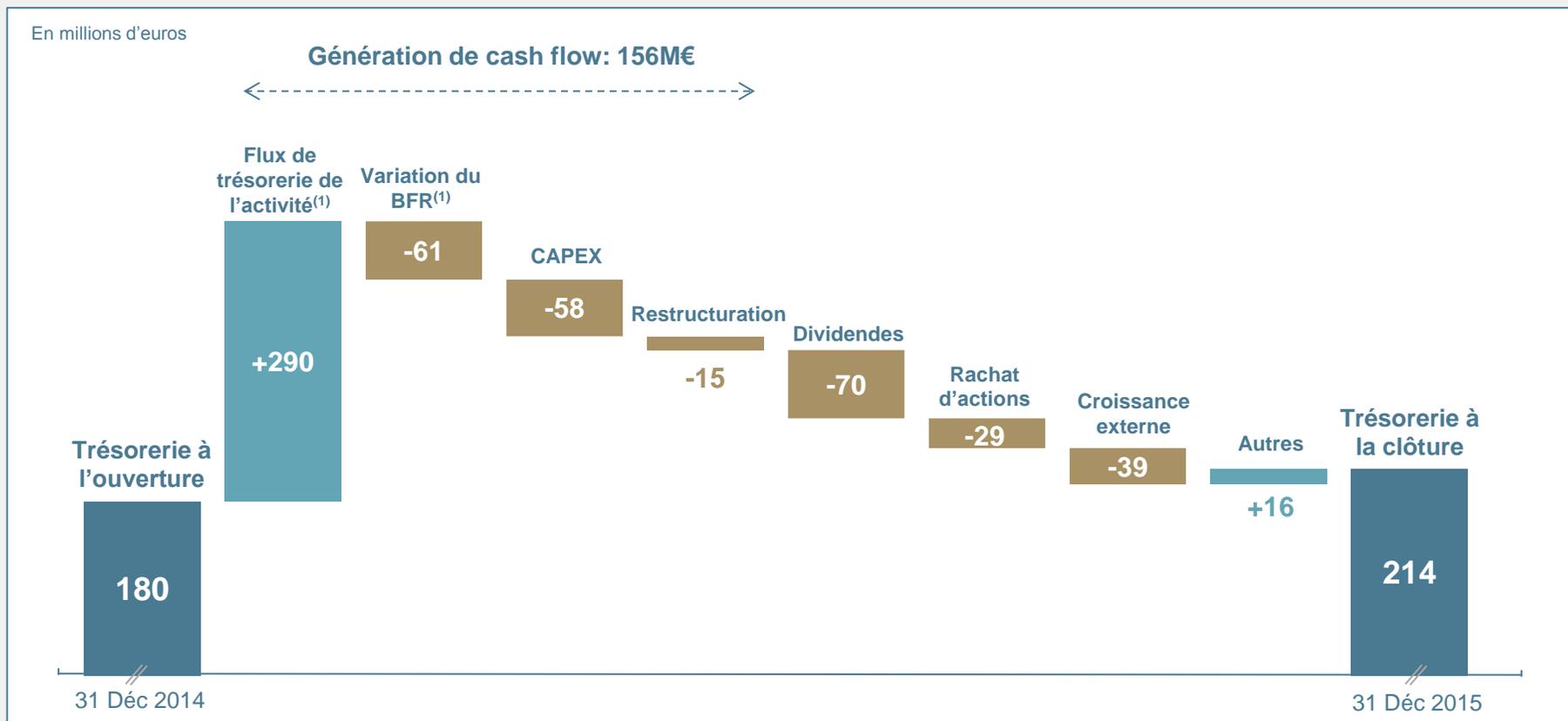
Part de marché de Dysport® esthétique dépassant les 20% grâce à l'effort commercial de Galderma

Evolution des principaux éléments du compte de résultat

en millions d'euros	31 décembre 2015		31 décembre 2014		Variation en %
	Valeur	% du CA	Valeur	% du CA	
Chiffre d'affaires	1 443,9	100,0 %	1 274,8	100,0 %	13,3%
Autres produits de l'activité	76,3	5,3 %	57,6	4,5 %	32,5%
Coût de revient des ventes	(336,8)	- 23,3 %	(310,0)	- 24,3 %	8,7%
Frais de Recherche et Développement	(192,6)	- 13,3 %	(186,9)	- 14,7 %	3,0%
Frais commerciaux	(541,4)	- 37,5 %	(464,1)	- 36,4 %	16,7%
Frais généraux et administratifs	(122,9)	- 8,5 %	(111,2)	- 8,7 %	10,4%
Autres produits / charges courants	(4,0)	- 0,3 %	0,4	0,0 %	ns
Résultat opérationnel Courant	322,5	22,3 %	260,6	20,4 %	23,8%
Coûts liés à des restructurations	(6,7)	- 0,5 %	(21,9)	- 1,7 %	- 69,6%
Pertes de valeur	(64,6)	- 4,5 %	(8,0)	- 0,6 %	707,9%
Autres produits / charges non courants	(7,2)	- 0,5%	(9,3)	- 0,7%	- 22,6%
Résultat opérationnel	244,0	16,9 %	221,4	17,4 %	10,2%
Résultats financier	(6,4)	- 0,4%	(15,1)	- 1,2%	- 57,6%
Impôts sur le résultat	(49,8)	- 3,5 %	(53,8)	- 4,2 %	- 7,4%
Autres	2,9	0,2%	1,5	0,1%	93,3%
Résultat consolidé	190,7	13,2 %	154,0	12,1 %	23,8%
Résultat dilué par action (€)	2,30	-	1,87	-	-
Résultat courant dilué par action (€)	2,78	-	2,22	-	-

Résultat net en hausse de 24% après la perte de valeur sur tasquinimod et un taux d'impôt exceptionnellement bas

Solide génération de cash permettant une remontée aux actionnaires tout en finançant l'activité et la croissance externe



Trésorerie à la clôture en hausse de 34M€ vs 2014

Génération de cash significative pour la croissance externe

Evolution du Bilan

ACTIF			PASSIF		
<i>en M€</i>	2015	2014	<i>en M€</i>	2015	2014
Goodwill	353,3	324,4	Capitaux propres – attribuables aux actionnaires d'Ipsen	1 222,5	1 065,2
Participations dans des entreprises associées	15,9	13,7	Intérêts minoritaires	3,1	2,7
Immobilisations corporelles	348,7	309,6	Total des capitaux propres	1 225,6	1 067,9
Autres immobilisations incorporelles	151,5	160,9	Provisions	82,6	101,7
Autres actifs non courants	258,8	233,1	Autres passifs financiers	43,7	17,7
Total des actifs non courants	1 128,1	1 041,7	Autres passifs non courants	124,5	115,8
Total des actifs courants	809,9	671,6	Total des passifs non courants	250,8	235,2
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	226,1	186,3	Total des passifs courants	461,5	410,2
TOTAL DE L'ACTIF	1 938,0	1 713,3	TOTAL DU PASSIF	1 938,0	1 713,3

Résumé des principaux éléments financiers 2015

Chiffre d'affaires en hausse de 10,4%⁽¹⁾
Solide marge opérationnelle courante de 22,3%⁽²⁾

Résultat net consolidé de 190,7M€, en hausse de 23,8%
Résultat net dilué par action de 2,78€, en hausse de 25,2%

Forte génération de cash flow opérationnel
Trésorerie à la clôture de 214M€, en hausse de 19%

Proposition d'affectation du résultat de la société IPSEN SA

Aymeric Le Chatelier

Vice-Président Exécutif, Finance

Affectation du résultat proposée à l'Assemblée (troisième résolution)

- Origine :
 - Bénéfice de l'exercice : 191 436 860,91 euros
 - Report à nouveau antérieur : 131 899 967,92 euros

 - Bénéfice distribuable : 323 336 828,83 euros

- Affectation :
 - Dividendes : 70 759 526,70 euros^(*) (soit 0,85 euro par action)
 - Report à nouveau : 252 577 302,13 euros

- Détachement du coupon : 2 juin 2016

- Date de mise en paiement : 6 juin 2016

() Sur la base d'un nombre d'actions de 83 246 502 au 29 février 2016. En cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende, le montant global des dividendes serait ajusté en conséquence et le montant affecté au compte report à nouveau serait déterminé sur la base des dividendes effectivement mis en paiement*

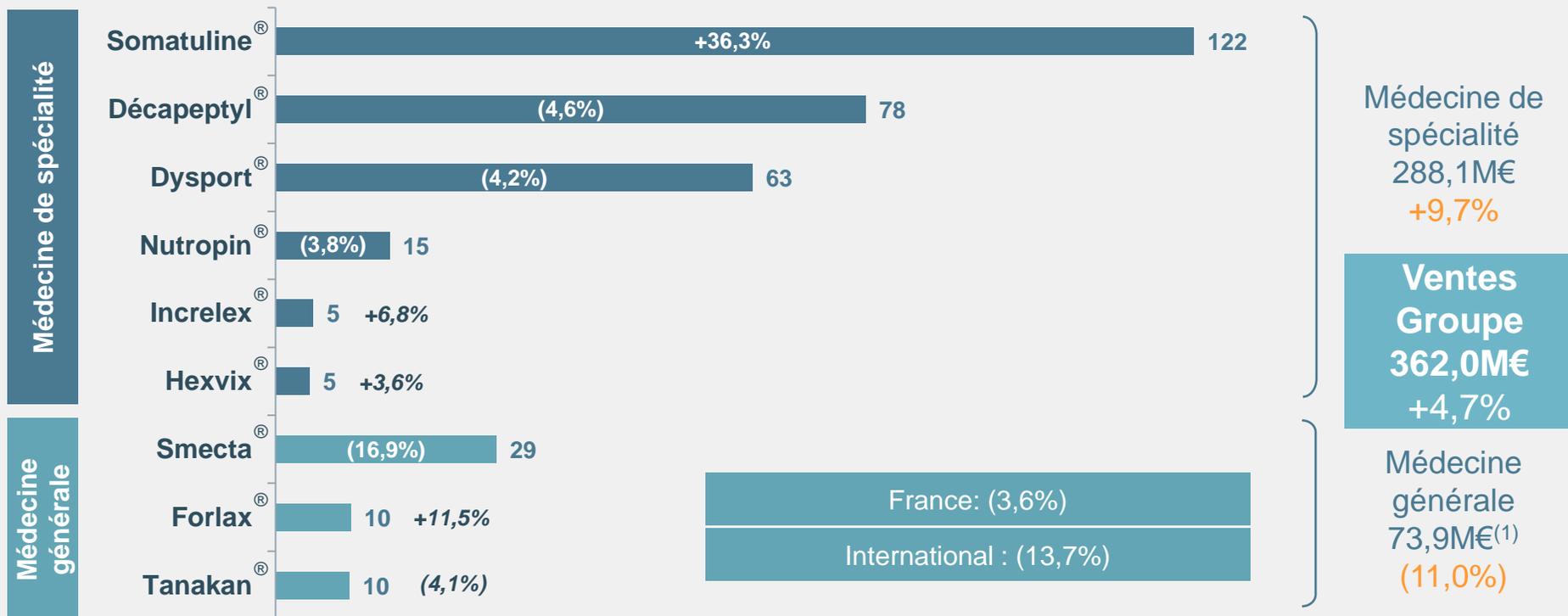
Evénements et perspectives 2016

Marc de Garidel

Président-Directeur général

Ventes du premier trimestre tirées par l'accélération des ventes de Somatuline®

Ventes – T1 2016 (en millions d'euros) – % hors effets de change



Décapeptyl® et Smecta® affectés par des effets de stocks, notamment en Chine

Dysport® esthétique affecté par des effets de stocks à travers son partenariat avec Galderma

Accord exclusif de licence avec Exelixis pour le Cabozantinib dans le carcinome avancé du rein (RCC)

Accord exclusif de licence et de commercialisation (hors Amérique du Nord & Japon)

- ✓ Paiement initial: 200M\$
- ✓ Paiements d'étapes réglementaires: 60M\$ pour l'approbation en Europe dans le Carcinome avancé du rein (H2 2016) et 50M\$ pour l'approbation en Europe dans le Carcinome hépatocellulaire avancé (anticipé en 2018)

Indications prises en licence

**Cancer médullaire
de la thyroïde**

Commercialisé

1 500 patients

**Carcinome avancé
du rein (2^e ligne)**

Enregistrement

Incidence européenne

110 000 patients

**Carcinome
hépatocellulaire
avancé (2^e ligne)**

Phase 3

60 000 patients

Potentiel développement dans de nouvelles indications

Cabometyx[®], unique traitement de 2^e ligne dans le cancer avancé du rein montrant de l'efficacité sur les 3 critères principaux: PFS, OS et ORR



Afinitor [®]	Valeur ⁽¹⁾	△	HR	Valeur ⁽²⁾	△ ⁽³⁾	HR	Valeur ⁽²⁾	△ ⁽³⁾	HR
PFS	✓ 4,9	3,0	0,33	✓ 7,4	3,6	0,58	4,6	0,2	0,88
OS	14,8	0,4	0,87	✓ 21,4	4,9	0,66	✓ 25,0	5,4	0,73
ORR	2%	2 points		✓ 21% ⁽⁴⁾	16 points		✓ 25% ⁽⁴⁾	20 points	

Déplacement du paradigme de traitement de RCC 2^e ligne en faveur des traitements montrant de l'OS

⁽¹⁾ Motzer RJ et al, Efficacy of everolimus in advanced renal cell carcinoma: a double-blind, randomised, placebo-controlled phase III trial – ⁽²⁾ FDA Package Insert – ⁽³⁾ vs Everolimus – ⁽⁴⁾ Tel que publié dans le New England Journal of Medicine
 Note: HR: ratio de risque; mTOR: cible de la rapamycine chez les mammifères; ORR: taux de réponse objective; OS: survie globale, PFS: survie sans progression; RCC: carcinome avancé du rein; TKI: inhibiteur de tyrosine kinase

Cabozantinib, une transaction structurante pour Ipsen

Acquisition d'un actif dé-risqué et potentiellement «best-in-class» dans le RCC, étayé par des données scientifiques solides

Constitution d'une présence globale en oncologie
(Etats-Unis et Europe)

Renforcement du portefeuille en oncologie de niche
avec des développements potentiels dans d'autres indications

Acquisition d'un 4^e moteur de croissance en médecine de spécialité afin
d'accélérer la croissance de médecine de spécialité sur les 5 prochaines
années

Objectifs financiers 2016

Ventes de Médecine de spécialité⁽¹⁾

Croissance > 10,0%

Ventes de Médecine générale⁽¹⁾

Légère croissance

Marge opérationnelle courante
(en pourcentage des ventes)

Environ 21%

Incluant un impact négatif :

- *de l'ordre de 150 points de base lié à l'investissement nécessaire pour préparer le lancement commercial de Cabometyx[®] dans le traitement du carcinome avancé du rein en Europe*
- *d'environ 100 point de base provenant des effets de change*

Objectifs pour 2016

Positionner Somatuline® comme un leader dans les TNE
et réussir le lancement de Dysport® en spasticité aux Etats-Unis

Continuer à déployer le nouveau modèle commercial OTx, notamment en Chine

Préparer le lancement commercial de Cabometyx® en Europe dans le traitement
du carcinome avancé du rein

Poursuivre les activités de Business Development pour enrichir le pipeline et
compléter le portefeuille de produits commercialisés

Mettre en place la nouvelle gouvernance avec le recrutement d'un nouveau
Directeur Général

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la composition et les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Marc de Garidel

Président-Directeur général

Synthèse de la gouvernance

Le Conseil d'administration

Marc de Garidel
Président-Directeur général

Antoine Flochel (Vice-Président du CA)
Hélène Auriol-Potier(*)
Anne Beaufour
Henri Beaufour
Hervé Couffin(*)

Pierre Martinet(*)
Mayroy SA (repr. par M. Philippe Bonhomme)
Michèle Ollier(*)
Christophe Vérot
Carol Xueref

11 membres dont :
- 4 administrateurs indépendants
- 4 femmes
12 réunions en 2015
Taux de présence : 91 %

Comité Stratégique	Comité d'Audit	Comité des Nominations et de la Gouvernance	Comité des Rémunérations	Comité d'Ethique
<p><u>Marc de Garidel</u> ¹ Anne Beaufour Henri Beaufour Antoine Flochel Michèle Ollier(*) Carol Xueref</p>	<p><u>Pierre Martinet</u> ^{(*)1} Hervé Couffin(*) Christophe Vérot</p>	<p><u>Anne Beaufour</u> ¹ Hervé Couffin(*) Christophe Vérot Michèle Ollier(*)</p>	<p><u>Antoine Flochel</u> ¹ Hélène Auriol-Potier(*) Pierre Martinet(*)</p>	<p><u>Hélène Auriol-Potier</u> ^{(*)1} Mayroy SA Carol Xueref</p>

5 Comités spécialisés
23 réunions en 2015

Autoévaluation formelle en mai 2015 et discussion annuelle

AUTOEVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(*) Administrateur indépendant
¹ Président du Comité

Renouvellement de deux administrateurs (huitième et neuvième résolutions)

Mayroy SA

(représentée par M. Philippe Bonhomme)

- Membre du Comité d'éthique
- Date de première nomination : 01/06/2012

Carol Xueref

Née le 9 décembre 1955
Nationalité britannique

- Membre du Comité stratégique et membre du Comité d'éthique
- Date de première nomination : 01/06/2012

Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

- Une **organisation** comportant une définition claire des responsabilités, s'appuyant sur des ressources compétentes et adéquates et utilisant des systèmes d'information, des procédures, des processus, des outils et des pratiques appropriés



- Une **gestion de l'information fiable et pertinente**
- Un **dispositif de gestion des risques**
- Des **activités de contrôle** répondant à ces risques
- Un **pilotage** et une **surveillance** du dispositif de contrôle interne

Mise en place d'une nouvelle gouvernance

- Dissociation des fonctions de Président et de Directeur général
 - **Processus de recrutement d'un nouveau Directeur général**
 - **Confirmation de Monsieur Marc de Garidel aux fonctions de Président du Conseil d'administration**
- Départ de Madame Christel Bories, Directeur général délégué jusqu'au 31 mars 2016

Présentation de la politique et des éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Antoine Flochel

Président du Comité des Rémunérations

Avis consultatif des actionnaires sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux (« *Say on Pay* ») (dixième et onzième résolutions)

- Consultation des actionnaires sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux (Marc de Garidel et Christel Bories)
- Informations générales figurant au Chapitre 4 du Document de Référence 2015 aux pages 196 et suivantes
- Information exhaustive, selon le format recommandé par le Code AFEP/MEDEF figurant dans le rapport du Conseil d'administration aux pages 8 à 13 de l'avis de convocation

Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

- Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux arrêtée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des Rémunérations
- Référence au Code AFEP/MEDEF et aux pratiques observées dans des sociétés comparables
- Pas de cumul du mandat social et d'un contrat de travail pour les dirigeants mandataires sociaux
- Structure de rémunération :
 - **Rémunération fixe**
 - **Rémunération variable annuelle et pluriannuelle**
 - **Bénéfice du régime de retraite supplémentaire en vigueur au sein de la Société**
 - **Bénéfice d'une indemnité de départ susceptible d'être due à raison de la cessation ou du changement des fonctions**
 - **Bénéfice d'une indemnité de non concurrence**
 - **Eligibilité aux attributions d'actions de performance (pas de stock options depuis 2012)**
 - Conditions de performance
 - Politique de conservation : 20 % de la plus-value nette d'acquisition dégagée lors de la cession des actions issues de l'acquisition des actions de performance (et/ou de l'exercice de stock options)
 - **Avantages en nature**

Rémunération de M. Marc de Garidel, Président-Directeur général (dixième résolution)

- Rémunération annuelle fixe de 750 000 euros :
750 000 euros versés au titre de l'année 2015
- Rémunération variable annuelle : 0 % - 150 % d'un montant de référence de 750 000 euros (soit entre 0 et 1 125 000 euros) :
1 075 000 euros dus au titre de l'année 2015 versés en 2016
- Rémunération variable pluriannuelle sous conditions de performance :
931 318 euros versés en 2015 dus au titre du Bonus à Moyen Terme attribué en 2013
- Stock-options et actions de performance sous conditions de performance :
Attribution de 12 588 actions de performance d'une valeur comptable de 391 486,80 euros en 2015
- Jetons de présence:
68 333 euros dus au titre de l'année 2015

Rémunération de Mme Christel Bories, Directeur général délégué jusqu'au 31 mars 2016 (onzième résolution)

- Rémunération annuelle fixe de 600 000 euros :
 - *600 000 euros versés au titre de l'année 2015*
 - *150 000 euros versés au titre de l'année 2016*
- Rémunération variable annuelle : 0 % - 150 % d'un montant de référence de 600 000 euros (soit entre 0 et 900 000 euros) :
 - *860 000 euros dus au titre de l'année 2015 versés en 2016*
 - *Pas de rémunération variable annuelle au titre de l'année 2016*
- Rémunération variable pluriannuelle sous conditions de performance :
 - *707 802 euros versés en 2015 dus au titre du Bonus à Moyen Terme attribué en 2013*
 - *1 207 180 euros versés en 2016 dus au titre du Bonus à Moyen Terme attribué en 2014*
 - *Maintien de 50 % du bonus cible initial octroyé dans le cadre du plan BMT attribué en 2015*
- Stock-options et actions de performance sous conditions de performance :
 - *Maintien du droit à 50 % des actions de performance initialement octroyées en 2015, soit 5 035 actions de performance d'une valeur comptable de 156 588,50 euros*
- Indemnités de départ :
 - ⇒ *2 920 000 euros versés en 2016 (incluant l'indemnité de concurrence à hauteur de 50 %)*
- Pas de bénéfice du régime de retraite supplémentaire

Rapports des Commissaires aux comptes

Jean-Marie Le Guiner – Deloitte & Associés

Philippe Grandclerc – KPMG

Rapports des Commissaires aux comptes

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapports sur les conventions et engagements réglementés
- Rapport établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration
- Rapport sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (13^{ème} résolution)

Questions écrites et questions de la salle

Présentation des résolutions et vote

Olivier Jochem

Secrétaire général

Première résolution à caractère ordinaire

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015

- Résultat : bénéfice de 191 436 860,91 euros

Deuxième résolution à caractère ordinaire

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015

- Résultat : bénéfice (part du groupe) de 189 871 milliers d'euros

Troisième résolution à caractère ordinaire

Affectation du résultat de l'exercice 2015 et fixation du dividende brut à 0,85 euro par action

- Date de détachement du coupon : 2 juin 2016
- Date de mise en paiement : 6 juin 2016

Quatrième résolution à caractère ordinaire

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – Constat de l'absence de convention nouvelle conclue au cours du dernier exercice

- Constat de l'absence de convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Cinquième résolution à caractère ordinaire

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – Approbation d’engagements pris au bénéfice de Monsieur Marc de Garidel, Président-Directeur général

- Modification de la condition de performance liée à l’octroi d’indemnités de départ afin de la rendre plus contraignante : maintien du taux de marge opérationnelle récurrente du Groupe sur les 3 années précédant le départ à un seuil de 15 % (contre 12,5 % précédemment)
- Ajout d’une condition de performance pour bénéficier du régime de retraite supplémentaire à prestations définies : maintien du taux de marge opérationnelle récurrente du Groupe sur les 3 années précédant le départ à un seuil de 15 %

Sixième résolution à caractère ordinaire

Renouvellement du cabinet Deloitte & Associés aux fonctions de Commissaires aux comptes titulaire

- Renouvellement pour une durée de 6 ans

Septième résolution à caractère ordinaire

Renouvellement du cabinet BEAS aux fonctions de Commissaires aux comptes suppléant

- Renouvellement pour une durée de 6 ans

Huitième résolution à caractère ordinaire

Renouvellement de Madame Carol Xueref en qualité d'administrateur

- Renouvellement pour une durée de 4 ans

Neuvième résolution à caractère ordinaire

Renouvellement de la société Mayroy SA en qualité d'administrateur

- Renouvellement pour une durée de 4 ans

Dixième résolution à caractère ordinaire

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à M. Marc de Garidel, Président-Directeur général

- Avis favorable sur les éléments de rémunération de M. Marc de Garidel, Président-Directeur général, tels que présentés dans le rapport du Conseil d'administration figurant aux pages 8 à 10 de l'avis de convocation.

Onzième résolution à caractère ordinaire

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à Mme Christel Bories, Directeur général délégué (jusqu'au 31 mars 2016)

- Avis favorable sur les éléments de rémunération de Mme Christel Bories, Directeur général délégué, tels que présentés dans le rapport du Conseil d'administration figurant aux pages 11 à 13 de l'avis de convocation.

Douzième résolution à caractère ordinaire

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de commerce

- Durée de l'autorisation : 18 mois
- Limite : 10 % du capital social
- Prix maximum d'achat : 90 euros par action (soit un montant total de 749 218 500 euros sur la base d'un nombre d'actions de 83 246 502)
- Objectifs :
 - Contrat de liquidité
 - Croissance externe
 - Couverture de l'actionnariat salarié
 - Couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital
 - Annulation

Treizième résolution à caractère extraordinaire

Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la Société ou des sociétés liées

- Durée de l'autorisation : 26 mois
- Limite : 3 % du capital social (plafond sur lequel s'imputera le nombre total d'actions auxquelles pourront donner droit les options pouvant être octroyées au titre de la 20^{ème} résolution ainsi que les actions de préférence attribuées gratuitement au titre de la 23^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte du 27 mai 2015)
- Renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

Quatorzième résolution à caractère extraordinaire

Mise en harmonie des statuts

- Mise en harmonie des statuts avec les dispositions de l'article L.225-147 du Code de commerce
- Suppression de certaines dispositions statutaires devenues obsolètes

Quinzième résolution

Pouvoirs pour les formalités

Clôture de la séance
